



Portrait de la biodiversité

Orgon



Agrion de Mercure © Aurélien AUDEVARD

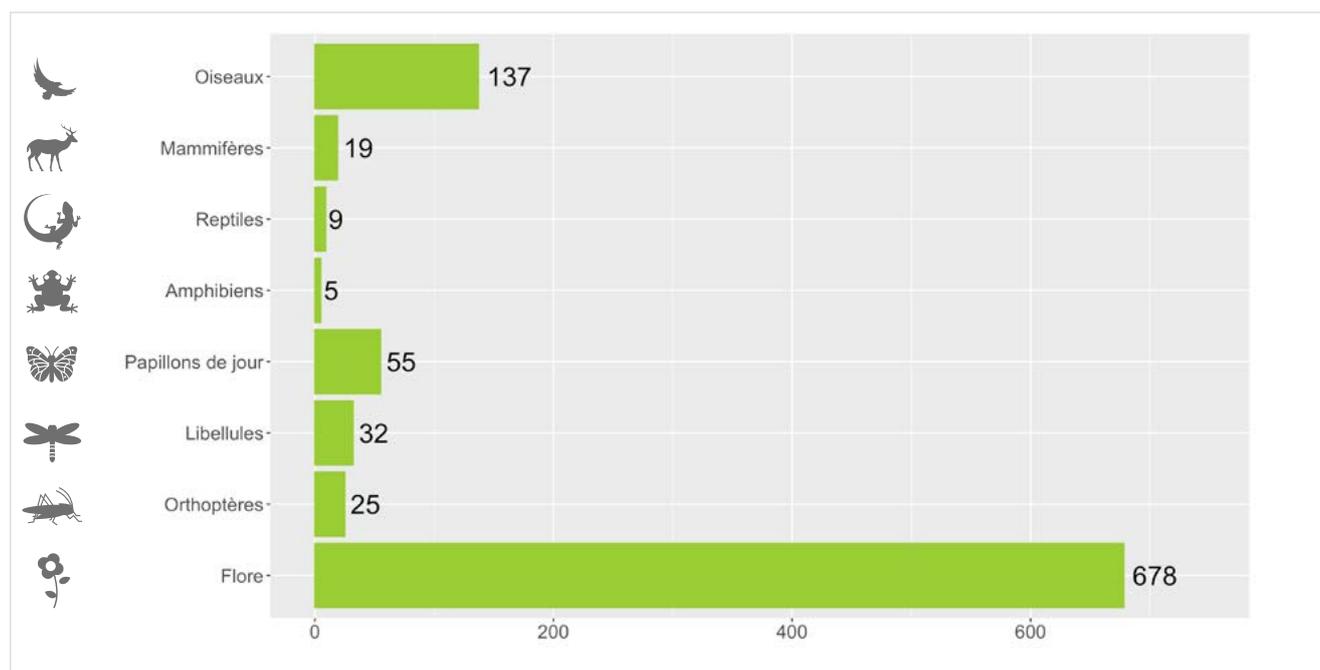


Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône

La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

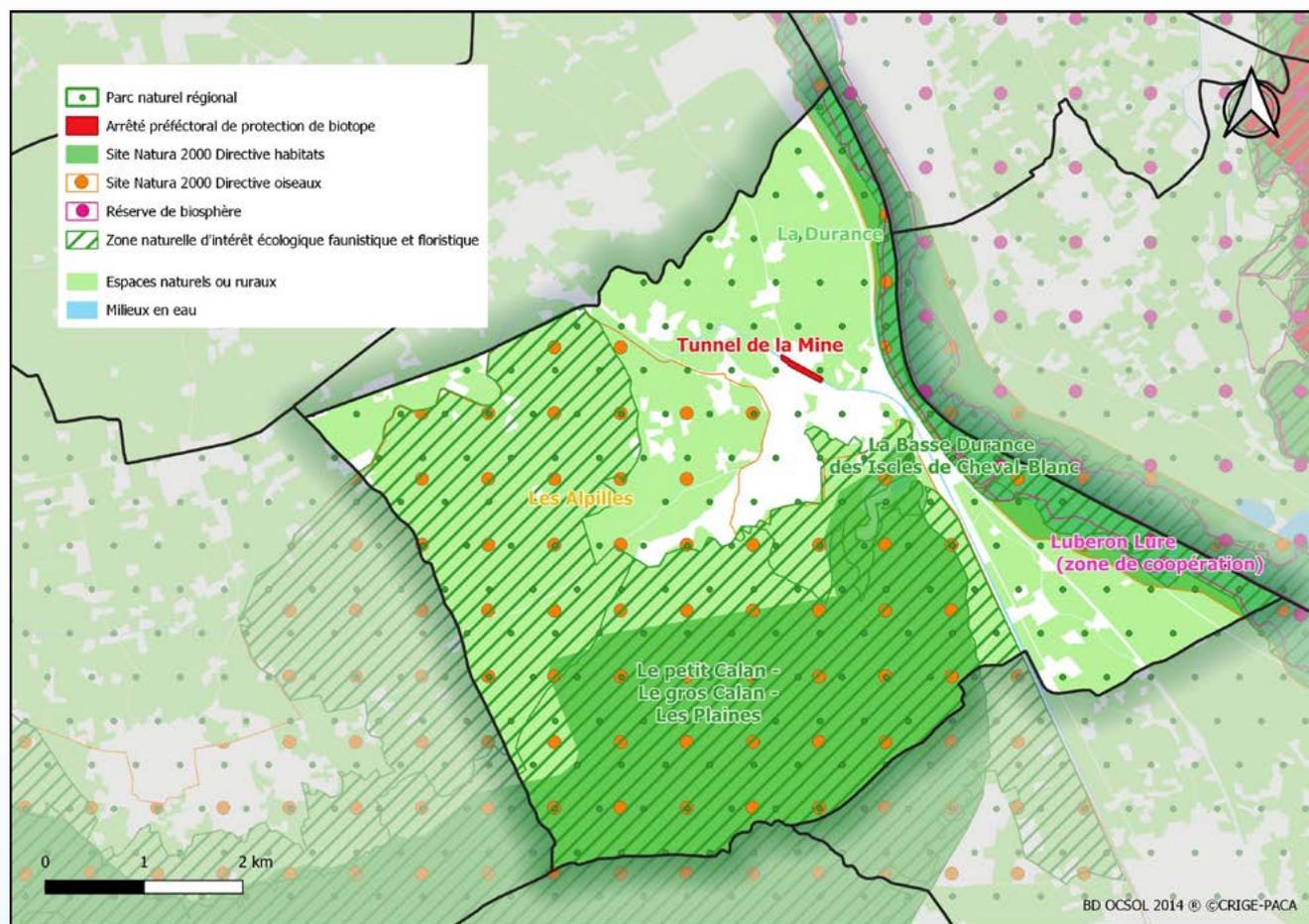
1 036 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Orgon, soit 12% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 146 espèces sont protégées au niveau national. 17 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 26 à l'échelle régionale.

La compilation de 7 269 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Orgon (nombre d'espèces)

Les espaces naturels



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Orgon

D'une superficie de 35 km² dont 100 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune de Orgon est composée à 89 % d'espaces naturels et ruraux.

À l'ouest, les paysages des **Alpilles** sont composés de garrigues à Chênes kermès se mêlant aux taillis de Chênes verts et aux Pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces et constituent des gîtes pour des chauves-souris à forte valeur patrimoniale. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux. Les milieux humides temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptés au climat méditerranéen.

À l'est, la **Durance** constitue un exemple remarquable de rivière méditerranéenne en tresses caractérisée par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein duquel l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Ailleurs dans la commune, les **activités agricoles extensives** et un réseau de haies diversifiées permettent le maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Les plantes messicoles, en voie de disparition en France, attirent une biodiversité constituée d'insectes pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



Des espèces de faune et de flore à observer



© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P **LR**

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.



© Aurelien AUDEVARD

Minioptère de Schreibers

P **LR**

L'une des principales colonies d'hibernation en France de cette espèce méditerranéenne troglophile se trouve à Saint-Rémy-de-Provence et rassemble 10 à 12 000 individus (35 000 dans les années 90). Non loin, Orgon accueille l'une des plus grandes colonies de mise bas de la région. L'espèce peut parcourir chaque nuit de grandes distances (40 km) pour se rendre sur ses lieux d'alimentation (forêts feuillues, vergers, prairies, etc.) ; les déplacements s'effectuent le long des haies et des ripisylves.



© Jean-Michel BOMPARD

Campagnol amphibie

P

Le Campagnol amphibie fréquente des cours d'eau à faible courant, étangs, marais aux berges riches en végétation herbacée haute dans lesquelles il creuse un terrier dont l'entrée est immergée. Menacé par la dégradation des zones humides et, localement, par l'expansion du Rat musqué et du Rat surmulot, il est protégé en France.



© Jean-Michel BOMPARD

Psammotrypa d'Edwards

P

Plus petit lézard de France continentale, le Psammotrypa d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© Marion FOUCHARD

Tabac d'Espagne

Le Tabac d'Espagne fréquente les prairies bocagères et lisières fleuries où les femelles pondent sur diverses violettes et pensées sauvages. L'adulte butine beaucoup les ronces et chardons.

Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité



Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



Sensibilisation

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hironnelles
© Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département : www.departement13.fr



Partenaires techniques

